Informations de base

2019/2067(DEC) DEC - Procédure de décharge	Procédure terminée
Décharge 2018 : Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (EUROFOUND) **Subject** 8.70.03.08 Décharge 2018	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
CONT Contrôle budgétaire	BRUDZIŃSKI Joachim Stanisław (ECR)	07/10/2019
	Rapporteur(e) fictif/fictive NOVAKOV Andrey (EPP) WOLTERS Lara (S&D) CHASTEL Olivier (Renew) EICKHOUT Bas (Greens/EFA) KUHS Joachim (ID) OMARJEE Younous (GUE/NGL)	

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
EMPL Emploi et affaires sociales	ZDECHOVSKÝ Tomáš (EPP)	18/09/2019

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Budget	OETTINGER Günther

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
27/06/2019	Publication du document de base non-législatif	COM(2019)0316	

18/09/2019	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
19/02/2020	Vote en commission		
03/03/2020	Dépôt du rapport de la commission	A9-0051/2020	
13/05/2020	Décision du Parlement	T9-0100/2020	Résumé
13/05/2020	Résultat du vote au parlement		
13/05/2020	Fin de la procédure au Parlement		
14/05/2020	Résultat du vote au parlement		
15/05/2020	Résultat du vote au parlement		
11/12/2020	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2019/2067(DEC)
Type de procédure	DEC - Procédure de décharge
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	CONT/9/00866

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE639.878	05/12/2019	
Avis de la commission	EMPL	PE642.929	23/01/2020	
Amendements déposés en commission		PE645.051	31/01/2020	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0051/2020	03/03/2020	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0100/2020	13/05/2020	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif complémentaire	05761/2020	06/02/2020	

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	COM(2019)0316	27/06/2019	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final
Budget 2020/1919 JO L 417 11.12.2020, p. 0256

Décharge 2018 : Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (EUROFOUND)

2019/2067(DEC) - 13/05/2020 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a décidé de donner décharge au directeur exécutif de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound) pour l'exercice 2018 et d'approuver la clôture des comptes de l'exercice en question.

Constatant que la Cour des comptes a déclaré avoir obtenu une assurance raisonnable que les comptes annuels de la Fondation pour l'exercice 2018 sont fiables et que les opérations sous-jacentes sont légales et régulières, le Parlement a adopté par 466 voix pour, 223 contre et 4 abstentions, une résolution contenant une série de recommandations qui font partie intégrante de la décision de décharge et qui complètent les recommandations générales figurant dans la résolution sur la performance, la gestion financière et le contrôle des agences de l'UE.

États financiers de la Fondation

Le budget final d'Eurofound pour l'exercice 2018 s'élevait à 20.760.000 EUR, soit une augmentation de 1,37% par rapport à 2017.

Gestion budgétaire et financière

Les efforts de suivi budgétaire au cours de l'exercice 2018 ont abouti à un taux d'exécution budgétaire de 99,58 %, soit une légère baisse de 0,42 % par rapport à 2017. Le taux d'exécution des crédits de paiement a été de 82,70 %, ce qui représente une augmentation de 2 % par rapport à 2017.

Autres observations

Les députés ont également fait une série d'observations concernant les marchés publics, la politique du personnel et les contrôles internes.

En particulier, ils ont noté que :

- 83 % des réalisations prévues dans le programme de travail 2018 (48 sur 58) ont été menées à bien, la Fondation ayant contribué à 236 événements d'élaboration de politiques (dont 41 % au niveau de l'Union);

- au 31 décembre 2018, le tableau des effectifs était pourvu à 96,70 %, avec 88 fonctionnaires ou agents temporaires nommés sur les 91 autorisés au titre du budget de l'Union;

- l'équilibre entre les sexes a été atteint parmi les cadres supérieurs, mais il n'y a pas d'équilibre entre les sexes au niveau du conseil d'administration (97 hommes et 64 femmes);

- en matière de passation de marchés, la Fondation n'a pas systématiquement vérifié, lors de l'acquisition de licences de logiciels, les prix et les majorations appliqués en les comparant aux offres et aux factures adressées au contractant-cadre par les fournisseurs;

- la Fondation a adopté un cadre de contrôle interne révisé marquant le passage d'un processus basé sur le respect des règles à un processus basé sur les principes.